

## Annexe B : États et prévisions financières

Dans un premier temps, nous allons présenter ici les états financiers antérieurs soit les 5 dernières années et ce, afin de démontrer l'évolution des revenus en lien direct avec l'évolution des investissements réalisés.

	Revenus	Dépenses	Capital et intérêts	Bénéfice net	Investissement net
2019	71 227 \$	70 071 \$	0	1 156 \$	0
2020	80 972 \$	62 144 \$	0	18 828 \$	11 000 \$
2021	134 455 \$	95 116 \$	0	39 339 \$	12 174 \$
2022	133 766 \$	107 289 \$	20 882 \$	5 594 \$	0
2023	143 136 \$	101 657 \$	20 959 \$	20 520 \$	0

En 2021, un prêt de 95 000,00\$ a été réalisé par la municipalité afin de payer une grande partie des investissements réalisés dans le cadre du projet de la phase 2 du camping réalisé à l'automne 2020 et au printemps 2021. Une subvention de 10 000,00\$ a été accordée à la municipalité pour ce projet via tourisme Gaspésie.

L'investissement réalisé dans les dernières années a doublé les possibilités de revenus et le financement actuel se termine en 2026, soit l'année du dernier paiement dû. Lorsque celui-ci sera terminé, les profits nets connaîtront une augmentation possible de plus ou moins 20 000 \$, soit le montant du remboursement annuel du prêt et des intérêts.

Nous prévoyons toujours des revenus plus bas et des dépenses plus élevées à la réalisation du budget afin de s'assurer que les résultats nets en fin d'année soient positifs. Maintenant vous pouvez consulter les prévisions financières des 10 prochaines années en incluant la phase 3 du camping afin de démontrer la viabilité du projet.

Scénario 1, scénario très prudent avec les coûts de projet estimés à 767 867,99\$ financé sur 20 ans avec un taux d'intérêts de 4,75% (sera financé de façon permanente vers la fin 2025, ce qui peut occasionner un taux d'intérêts nettement inférieur)

- Aucune augmentation des tarifs de location calculés en 2025 et 2026
- 14% d'augmentation sur les tarifs en 11 ans sur une possibilité réaliste de 22% et plus.

Scénario 1	Revenus	Dépenses	Capital et intérêts	Bénéfice net	% Augmentation des tarifs du camping
2024	145 900 \$	122 421 \$	21 985 \$	1 494 \$	0 %
2025	170 900 \$	133 556 \$	21 935 \$	15 409 \$	0 % (+25 000\$ phase 3)*
2026	195 900 \$	126 955 \$	81 840 \$	-12 895 \$	0 % (+25 000\$ phase 3)*
2027	199 818 \$	129 780 \$	60 000 \$	10 038 \$	2 %
2028	203 814 \$	132 595 \$	60 000 \$	11 220 \$	2 %
2029	207 891 \$	135 590 \$	60 000 \$	12 301 \$	2 %
2030	212 048 \$	138 568 \$	60 000 \$	13 480 \$	2 %
2031	216 289 \$	141 348 \$	60 000 \$	14 942 \$	2 %
2032	218 452 \$	144 423 \$	60 000 \$	14 030 \$	1 %
2033	220 637 \$	147 370 \$	60 000 \$	13 267 \$	1 %
2034	222 843 \$	150 342 \$	60 000 \$	12 501 \$	1 %
2035	225 072 \$	153 341 \$	60 000 \$	11 731 \$	1 %
			Résultat net 11 ans	116 022 \$	Total : 14 %

\*Sur une possibilité de 70 000\$

Scénario 1 : possibilité de revenus nets de 116 022 \$ pour les 11 premières années. Si l'on considère la diminution de la charge fiscale sur la taxe foncière avec le programme de la TECQ, moins une réserve de 60 000 \$ pour le camping, c'est un gain net pour la population de 376 022,48 \$.(explication de la T.E.C.Q. en fin d'annexe)

Scénario 2, même que le 1 mais avec les changements suivants :

- Augmentation des tarifs en 2025 de 3% et en 2026 de 2%

Scénario 2	Revenus	Dépenses	Capital et intérêts	Bénéfice net	% Augmentation des tarifs du camping
2024	145 900 \$	122 421 \$	21 985 \$	1 494 \$	0 %
2025	190 277 \$	133 556 \$	21 935 \$	34 786 \$	3 % (+40 000 phase 3)*
2026	204 083 \$	126 955 \$	81 840 \$	-4 713 \$	2 % (+10 000 phase 3)*
2027	208 164 \$	129 780 \$	60 000 \$	18 384 \$	2 %
2028	212 327 \$	132 595 \$	60 000 \$	19 733 \$	2 %
2029	216 574 \$	135 590 \$	60 000 \$	20 984 \$	2 %
2030	220 906 \$	138 568 \$	60 000 \$	22 337 \$	2 %
2031	225 324 \$	141 348 \$	60 000 \$	23 976 \$	2 %
2032	227 577 \$	144 423 \$	60 000 \$	23 154 \$	1 %
2033	229 853 \$	147 370 \$	60 000 \$	22 482 \$	1 %
2034	232 151 \$	150 342 \$	60 000 \$	21 809 \$	1 %
2035	234 473 \$	153 341 \$	60 000 \$	21 132 \$	1 %
			Résultat net 11 ans	224 065 \$	Total : 19 %

- 19 % d'augmentation sur les tarifs en 11 ans sur une possibilité réaliste de 22 % et plus.

\*Sur une possibilité de 70 000\$

Scénario 2 : possibilité de revenus nets de 224 065 \$ pour les 11 premières années. Si l'on considère la diminution de la charge fiscale sur la taxe foncière avec le programme de la TECQ, moins une réserve de 60 000 \$ pour le camping, c'est un gain net pour la population de 484 065 \$.

Pour les scénarios 3 et 4, le seul changement est le même, soit la diminution du coût du projet à 685 000,00\$. (82 867.99\$ de moins que les estimations des premiers scénarios). Cette somme provient d'une subvention de 25 000 \$, une autre de 10 000 \$ et la diminution des coûts de travaux sans imprévus majeurs.

Scénario 3	Revenus	Dépenses	Capital et intérêts	Bénéfice net	% Augmentation des tarifs du camping
2024	145 900 \$	122 421 \$	21 985 \$	1 494 \$	0 %
2025	170 900 \$	133 556 \$	21 935 \$	15 409 \$	0 % (+25 000\$ phase 3)*
2026	195 900 \$	126 955 \$	75 640 \$	-6 695 \$	0 % (+25 000\$ phase 3)*
2027	199 818 \$	129 780 \$	53 800 \$	16 238 \$	2 %
2028	203 814 \$	132 595 \$	53 800 \$	17 420 \$	2 %
2029	207 891 \$	135 590 \$	53 800 \$	18 501 \$	2 %
2030	212 048 \$	138 568 \$	53 800 \$	19 680 \$	2 %
2031	216 289 \$	141 348 \$	53 800 \$	21 142 \$	2 %
2032	218 452 \$	144 423 \$	53 800 \$	20 230 \$	1 %
2033	220 637 \$	147 370 \$	53 800 \$	19 467 \$	1 %
2034	222 843 \$	150 342 \$	53 800 \$	18 701 \$	1 %
2035	225 072 \$	153 341 \$	53 800 \$	17 931 \$	1 %
			Résultat net 11 ans	178 022 \$	Total : 14 %

\*Sur une possibilité de 70 000\$

Scénario 3 : possibilité de revenus nets de 178 022 \$ pour les 11 premières années. Si l'on considère la diminution de la charge fiscale sur la taxe foncière avec le programme de la TECQ, moins une réserve de 60 000 \$ pour le camping, c'est un gain net pour la population de 438 022 \$.

Scénario 4	Revenus	Dépenses	Capital et intérêts	Bénéfice net	% Augmentation des tarifs du camping
2024	145 900 \$	122 421 \$	21 985 \$	1 494 \$	0 %
2025	190 277 \$	133 556 \$	21 935 \$	34 786 \$	3 % (+40 000 phase 3)*
2026	204 083 \$	126 955 \$	75 640 \$	1 487 \$	2 % (+10 000 phase 3)*
2027	208 164 \$	129 780 \$	53 800 \$	24 584 \$	2 %
2028	212 327 \$	132 595 \$	53 800 \$	25 933 \$	2 %
2029	216 574 \$	135 590 \$	53 800 \$	27 184 \$	2 %
2030	220 906 \$	138 568 \$	53 800 \$	28 537 \$	2 %
2031	225 324 \$	141 348 \$	53 800 \$	30 176 \$	2 %
2032	227 577 \$	144 423 \$	53 800 \$	29 354 \$	1 %
2033	229 853 \$	147 370 \$	53 800 \$	28 682 \$	1 %
2034	232 151 \$	150 342 \$	53 800 \$	28 009 \$	1 %
2035	234 473 \$	153 341 \$	53 800 \$	27 332 \$	1 %
			Résultat net 11 ans	286 065 \$	Total : 19 %

\*Sur une possibilité de 70 000\$

Scénario 4 : possibilité de revenus nets de 286 065 \$ pour les 11 premières années. Si l'on considère la diminution de la charge fiscale sur la taxe foncière avec le programme de la TECQ, moins une réserve de 60 000 \$ pour le camping, c'est un gain net pour la population de 546 065 \$.

## DÉPENSES ENGAGÉES À PAYER PAR LES CONTRIBUABLES SI LE PROJET EST REFUSÉ

Ces dépenses seront nécessaires même si le projet n'est pas réalisé;

Elles sont actuellement incluses dans le règlement d'emprunt de la phase 3 du camping.

Total des dépenses nécessaires ou déjà engagées 134 827.00 \$

Service de génie de la MRC de la Matapédia +/- 50 000,00 \$

Coupe des arbres 4 827.00 \$

(Initialement prévu d'être entièrement compensée par la vente du bois, mais comme la qualité de celui-ci était moindre, nous n'avons pas reçu ce que nous avions prévu)

L'installation et le branchement du cabanon électrique +/- 80 000.00 \$

(Pour le branchement de la station de pompage d'égout)

Aménagement du site actuel et du sentier à prévoir dans le futur.

## EXPLICATION DE LA FAÇON DONT LA MUNICIPALITÉ UTILISE LA SUBVENTION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (T.E.C.Q) DANS LA RÉALISATION DE CE PROJET

La municipalité de Val-Brillant reçoit de ce programme un montant d'environ 1 million de dollars sur 4 ans, pour effectuer des travaux sur les infrastructures de la municipalité. Voici la division des 4 priorités admissibles :

Priorité 1 : Installation, mise aux normes des équipements d'eau potable et d'assainissement (infrastructures désuètes et en fin de vie)

Priorité 2 : Études visant la connaissance des infrastructures municipales

Priorité 3 : Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Priorité 4 : Voirie, infrastructures diverses dont les campings municipaux

Pour obtenir cette subvention, la municipalité doit investir un montant de +/- 22% de l'enveloppe totale, donc environ 220 000\$. Afin d'être en mesure de réaliser cet investissement, nous devons faire un emprunt de 220 000\$. C'est pourquoi nous désirons utiliser l'emprunt du projet phase 3 du camping, pour éviter de faire un prêt aux frais des contribuables.

Ce projet constitue la mise de fonds de la municipalité pour recevoir l'enveloppe de la TECQ. Donc, tous les projets que nous allons réaliser par la suite sur la TECQ (environ 800 000\$ de travaux divers) seront subventionnés à 100%.